

« La PARENT(aise) » : et si accompagner un jeune enfant devenait plus facile ?



Promouvoir la santé dès le plus jeune âge et œuvrer notamment dans le soutien à la parentalité met en exergue la petite enfance comme une période cruciale pendant laquelle se constitue le capital-santé.

Le Comité Départemental d'Education pour la Santé des Alpes de Haute Provence, acteur de la promotion santé dans son département, développe à partir de cette année, le projet intitulé « Coopérons pour renforcer le sentiment de compétence des parents en situation de vulnérabilité ».

Celui-ci vise à développer les compétences psychosociales des parents, avec le soutien des professionnels, pour le bien-être de l'enfant.

Notre approche de la santé « globale et positive » interroge chaque personne dans sa complexité et travaille sur les facteurs de protection (compétences psychosociales par exemple) plutôt que sur les risques ou les problèmes.

ORIGINE DU PROJET

Tout parent souhaite que son enfant grandisse dans des conditions optimales pour sa santé. C'est le constat réalisé depuis plus de 10 ans dans le cadre de nos actions d'éducation pour la santé que nous réalisons auprès de parents.

Pourtant, les difficultés socio-économiques, les soucis importants peuvent freiner la capacité à mettre en œuvre l'ensemble des ressources nécessaires à cette volonté de donner « le meilleur » à son enfant. Des « parasites » peuvent influencer un sentiment de compétence négatif, qu'il s'agisse, par exemple, d'une faible confiance ou estime de soi ou encore d'un sentiment de culpabilité élevé.

Les parents rencontrés réclament des outils en terme de savoirs : « Quels sont les besoins de mon enfant ? Comment évoluent-ils avec l'âge ? », des outils en terme de savoir-être et de savoir-faire : « Comment prendre du recul sur ma façon d'agir avec lui ? Comment choisir ce que je veux réellement transmettre ? ». Ces attentes et constats, partagés avec les parents et les professionnels, rejoignent ceux de la littérature sur le sujet ainsi que des programmes étrangers.

Au Canada notamment, un programme communautaire d'éducation et de soutien aux parents est mis en place depuis 40 ans environ. Il a été adopté à l'échelle nationale en 1978 et est offert dans toutes les provinces et territoires du pays.



Le sentiment de compétence parentale peut se définir comme l'estime de soi parental. Le programme constitué de séances à destination des parents veillera à promouvoir :

- **Les ressources personnelles des parents** : estime de soi, confiance en soi, sentiment de maîtrise, sentiment d'efficacité et de satisfaction.
- **L'environnement social du parent** : soutien social par les pairs, le groupe et les professionnels (soutien émotionnel, conseils, informations).

LES OBJECTIFS

- Mettre en confiance les parents dans leurs capacités individuelles (habileté, aptitude à faire quelque chose)
- Améliorer l'estime de soi
- Favoriser la reconnaissance sociale dans leurs aptitudes/compétences parentales
- Améliorer la compréhension des parents à l'égard des comportements et des besoins de leurs enfants
- Promouvoir des compétences parentales positives
- Accroître l'entraide et le soutien mutuel entre les parents
- Aider à prévenir la violence familiale

LE PUBLIC CONCERNE

1. Des parents ayant au moins un enfant de – de 6 ans
2. Des parents volontaires pour réfléchir sur les compétences parentales, prendre du recul sur sa pratique parentale et trouver du soutien
3. Cette action est à visée éducative et non thérapeutique. Elle vise un regard plus positif sur soi et son enfant.

LES ETAPES

Comité de suivi n° 1

Le jeudi 26 septembre 2019 à 9h30

Communication aux familles :

Distribution de flyers (dont fiche d'inscription), réunion de présentation

Octobre et novembre 2019

Réunion de présentation et d'accueil des familles inscrites

Le vendredi 08 novembre 2020 de 9h à 11h

Programme de 10 séances de 2 heures auprès d'un groupe de parents :

- 9 séances sur le renforcement des compétences parentales
- 1 séance de visite de lieux-ressources

Les vendredis matins de 9h à 11h

Comité de suivi n° 2

Le vendredi 10 janvier 2020 à 14h

Les enfants non scolarisés sont pris en charge dans une salle adaptée et contiguë à celle mise à disposition pour les parents, pendant la durée du programme.

Comité de suivi n° 3

Le vendredi 13 mars 2020 à 9h30

Lieu des réunions et animations auprès des familles : centre de l'enfance, Place Pierre de Coubertin à Manosque (à côté de l'école de la Ponsonne).

La constitution des groupes de parents

Les groupes de parents se constitueront avec l'aide des professionnels en lien avec les parents susceptibles d'être bénéficiaires. **Des flyers de présentation** de l'action seront à la disposition des structures pour diffuser l'information aux parents. Sur ce flyer, un **questionnaire et une inscription** est à remplir par les parents. Ces derniers pourront soit nous **renvoyer** cette feuille directement (voir coordonnées en page 2), soit la transmettre à la structure qui les a informés (école, crèche, Centre Médico-Social, Protection Maternelle et Infantile, associations, hôpital, Relais d'Assistants Maternels, etc).

Les séances prévoient l'accueil des enfants pendant les séances.

LES CONCEPTS DU PROGRAMME

Notre programme s'appuie sur des concepts approuvés et éprouvés. Les rapports et les études de l'Organisation Mondiale de la Santé, du Conseil de l'Europe et des neurosciences, notamment, promeuvent des façons positives d'agir avec les enfants.

Ils réussissent mieux quand leurs parents :

- sont affectueux et encourageants
- passent des moments privilégiés avec eux
- cherchent à comprendre leurs expériences et leur comportement dans la vie
- leur expliquent les règles à suivre
- les complimentent lorsqu'ils se comportent bien
- réagissent à leur mauvaise conduite en leur expliquant pourquoi

La pédagogie employée est basée sur les principes d'éducation des adultes. Il s'agit d'une approche d'autonomisation (empowerment) centrée sur les expériences et les forces des parents.

Le processus qui s'étale sur 10 séances est nécessaire pour favoriser la confiance dans le groupe, les expérimentations ainsi que leur appropriation dans la vie quotidienne des parents.

CONTACTEZ-NOUS !

Gaëlle VAILLOT : gvaillot@codes04.org

Tél : 06.43.03.85.28 ou au 04.92.32.61.69 - Fax : 04.92.32.61.72

 **42 Boulevard Victor Hugo**
04000 Digne les Bains
 **04 92 32 61 69**
 **codes.ahp@wanadoo.fr**
 **www.codes04.org**

Horaires d'ouvertures
Lundi et Mardi : 14h-16h
Mercredi : 9h-12h et 14h-16h
Jeudi et Vendredi : 9h-12h